

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SIVOS ERMENONVILLE ET MONTAGNY-SAINTE-FELICITE  
EN LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE DE MONTAGNY SAINTE-FELICITE  
MARDI 03 AVRIL 2012 A 20H30**

**Présents :** Messieurs Jean-Paul DOUET, Président, Jacques MAQUET, Alain PETREMENT, membres titulaires, Mesdames Natacha DUQUESNE, Isabelle CROMBEZ, Messieurs. Jean-Michel CAZERES, Jean-François PICOU, Daniel VONCK, membres suppléants.

Absents : Mesdames Magalie MOUYSET, Sylvie GON, membres titulaires, Madame Stéphanie VACOMPERNOLLE, Monsieur Jean MOULIN, membres suppléants.

**Consultantes :** Mesdames Caroline BROUDEHOUX, directrice de l'école de Montagny-Sainte-Félicité et Aurélie GAUBERT-LEROY, directrice de l'école d'Ermenonville.

**Personnel du SIVOS :** Mesdames Paula Da COSTA, animatrice cantine périscolaire, Véronique LOCRE, secrétaire du SIVOS.

**Présents dans la salle :** Mesdames Sandrine DUCOS, Présidente de l'association ERMONTY, Laurence DEVERSIN, Monsieur CELLARIUS.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Daniel VONCK

*Signature du dernier compte-rendu du SIVOS par les membres présents.*

**Ordre du jour :**

- Délibérations :
  - Vote du compte administratif 2011
  - Approbation du compte de gestion 2011
  - Affectation des résultats 2011
  - Vote du budget primitif 2012
- Demandes de subventions au Conseil Général :
  - ATSEM
- Communications diverses

---

**DELIBERATIONS**

**Vote du compte administratif 2011**

M. DOUET présente le compte administratif en reprenant les dépenses et recettes réalisées par chapitre et section, ainsi résumées :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement de 340 678.14€ pour un budget prévu de 344 653.18€,

Recettes de fonctionnement de 326 464.89€ pour un budget prévu de 344 653.18€. Ces recettes comprennent l'avance de la commune de Montagny pour un montant de 6725.43€.

Section d'investissement :

En dépenses et en recettes le budget prévu était de 19 135.83€. Les dépenses réalisées sont de 947.11€ pour 1 885.18€ de recettes.

Pour des résultats finaux suivants :

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2010	Part affectée à l'investissement : Exercice 2011	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement	- 16 835.83	0.00	16 303.54	-532.29
Fonctionnement	34 553.11	16 835.83	-14 213.25	3 504.03
Total	17 717.28	16 835.83	2 090.29	2 971.74

M. DOUET quitte la salle et, sous la présidence de M. VONCK, l'assemblée délibérante passe au vote du compte administratif 2011. Le compte administratif 2011 est adopté à l'unanimité. M. DOUET reprend sa place au sein de l'assemblée.

## Approbation du compte de gestion 2011

L'assemblée délibérante passe au vote du compte de gestion 2011. Rigoureusement identique au compte administratif 2011, le compte de gestion 2011 est approuvé à l'unanimité.

### Affectation des résultats

Recettes de fonctionnement : excédent antérieur reporté (article 002) :	2971.74€
Dépenses d'investissement : solde d'exécution d'investissement reporté (article 001) :	532.29€
Recettes d'investissement : excédent de fonctionnement (article 1068) :	532.29€
Vote à l'unanimité.	

### Vote du budget primitif 2012

M. DOUET présente le budget 2012, préparé par la commission des finances, qui a fait l'objet d'une modification à la demande de M. PETREMENT pour ramener le fonds de réserve de 20 000€ à 10 000€. Le budget 2012 propose un montant en section de fonctionnement de 306 640€, équilibré en dépenses et en recettes avec un prélèvement pour l'investissement de 1 000€ et un montant en section d'investissement de 4 129.81€, équilibré en dépenses et en recettes. Après que Monsieur PETREMENT ait demandé que ce budget soit voté par article, l'assemblée délibérante passe au vote du budget : Le budget 2012 est voté à l'unanimité par article.

### Tableau de répartition de la part des communes pour l'année 2012

Part communale totale :	310 769.81€
Part communale d'Ermenonville :	128 457.87€
Part communale de Montagny :	35 110.39€

Répartition des charges 2012	Ermenonville		Montagny		Infos totales	charges totales
	Infos Ermenonville	charges Ermenonville	Infos Montagny	charges Montagny		
Potentiel fiscal	748 008.02 €	9 495.63 €	153 936.18 €	1 954.15 €	901 944.20 €	11 449.78 €
DGF 2012	519 596.00 €	40 252.28 €	50 487.00 €	3 911.15 €	570 083.00 €	44 163.43 €
Nombre d'habitants	958	37 095.03 €	436	16 882.50 €	1394	53 977.53 €
Nombre d'enfants scolarisés	119.5	41 614.93 €	35.5	12 362.59 €	155	53 977.53 €
<b>total charges</b>		<b>128 457.87 €</b>		<b>35 110.39 €</b>		<b>163 568.26 €</b>

dépenses		310 769.81 €
recettes		147 201.55 €
reste à charge des communes		163 568.26 €
répartition		
Potentiel fiscal	7%	11 449.78 €
DGF	27%	44 163.43 €
Nombre d'habitants	33%	53 977.53 €
Nombre d'enfants scolarisés	33%	53 977.53 €

La notification DGF 2012 n'ayant pas encore été adressée aux communes, ce tableau fera l'objet d'une mise à jour après avoir indiqué le nombre d'habitants.

*M. DOUET sollicite l'assemblée délibérante pour les délibérations ne figurant pas à l'ordre du jour, qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Président propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :*

**Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargé des fonctions de receveur des communes**

Madame DE DOMENICO, comptable payeur, a adressé au SIVOS le décompte de l'indemnité de conseil au titre de l'année 2011 arrêté à la somme de 283.81€ net. L'assemblée délibérante, à l'unanimité, accepte de verser cette indemnité et confirme l'inscription budgétaire de cette somme à l'article 6225.

**Demande de subvention de l'association des parents d'élèves « ERMONTY »**

M. DOUET informe l'assemblée délibérante que l'association « ERMONTY » a fait une demande de subvention au SIVOS. Il lui est accordé, à l'unanimité, une subvention d'un montant de 500€.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL**

**ATSEM :** M. DOUET expose à l'assemblée délibérante que le Conseil Général accorde une aide pour le fonctionnement des classes maternelles créées au sein des regroupements pédagogiques. A l'unanimité, l'assemblée délibérante est d'accord pour solliciter l'octroi de cette subvention et charge M. DOUET d'engager les démarches nécessaires auprès de Monsieur le Président du Conseil Général pour obtenir cette subvention.

**COMMUNICATIONS DIVERSES**

*Transports scolaires :*

Les mardis et jeudis, beaucoup d'enfants mangent à la cantine. Le nombre de places dans le bus étant de 61, il peut manquer des places. Après avoir examiné la situation, le Conseil Général propose un minibus de 8 places, cette solution étant payante. Ce surnombre restant hypothétique, l'assurance a été contactée et nous a confirmé que dans le cadre du contrat avec le SIVOS, une option « auto-collaborateur » avait été prise. Cette option permet aux membres du personnel de prendre leur véhicule (dans la limite de 4) pour transporter les enfants en surnombre. Une information à ce sujet sera faite aux parents. Les parents d'élèves demandent que soient mis à disposition des sièges auto lors de ces déplacements.

*Restauration scolaire :*

L'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO) a été sollicitée pour établir un cahier des charges dans le cadre d'un marché public type MAPA (Marché A Procédure Adaptée) pour choisir un fournisseur de livraison de repas pour la restauration scolaire. Certains parents d'élèves ont demandé la livraison de repas « bio ». Les parents d'élèves seront associés à l'élaboration de ce cahier des charges.

La séance est levée à 22h00